

Consignes générales d'utilisation du formol

Objet	Domaine d'application
Ce mode opératoire décrit les consignes générales d'utilisation du formol lors de la prise en charge de tout prélèvement destiné au service d'anatomie pathologique devant être fixé dans le formol.	Les personnels soignants et médicaux du bloc opératoire, des consultations externes, des consultations de spécialités chirurgicales, du plateau technique de médecine, de la radiologie et du laboratoire d'anatomie pathologique.

Référence(s)

Arrêté du 13 juillet 2006 modifiant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant la liste des substances, préparations et procédés cancérogènes au sens du deuxième alinéa de l'article R.231-56 du code du travail JO du 29 juillet 2006, texte 12/149

Définition(s)

Formol : composants dangereux : formaldéhyde à 4%, alcool méthylique < 3 %

Document(s) associé(s)

Consigne de sécurité aux postes : formol (LAP-FI-002)

Processus

1. Stockage

Les flacons de formol prêt à l'emploi mis à disposition par le service d'anatomie pathologique doivent rester soigneusement fermés et étiquetés avant usage et conservés dans un local dédié correctement ventilé, dont la température est comprise entre + 16° et + 35°C, à l'écart de tout produit inflammable.

Le bloc opératoire est livré en bidons de formol à 4% d'un volume de 2.5 litres (bidons blancs à étiquette rouge).

Les autres services sont fournis en flacons pré-remplis de petit volume.

2. Principes d'utilisation

- L'utilisation du formol doit s'effectuer à un poste de travail dédié
- La tenue vestimentaire de travail est obligatoire afin de se protéger de tout contact cutané, muqueux et oculaire : blouse, gants d'examen, lunettes de protection si besoin
- Après remplissage (prélèvement et formol), les flacons doivent être correctement fermés.
- Se laver les mains après manipulation
- Le formol ne doit pas être jeté à l'évier
- Les bidons ayant contenu du formol ne doivent pas être réutilisés
- Le formol ne doit pas être transvasé dans des flacons non dédiés à cet usage

3. Stockage et transport des pièces aux heures de fermeture du service d'anatomie pathologique

- Stocker les flacons contenant les prélèvements formolés dans le local dédié à température ambiante
- Acheminer le prélèvement au laboratoire d'anatomie pathologique aux heures d'ouverture selon la procédure en vigueur

4. En cas d'accident corporel

Dans tous les cas, consulter un médecin

- Projections oculaires : rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées au moins quinze minutes
- Inhalation : faire respirer de l'air frais
- Contact avec la peau : rincer à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements imbibés
- Ingestion : ne pas provoquer de vomissement, ne pas boire. Rincer immédiatement la bouche à l'eau et aérer la pièce.

5. En cas de dispersion accidentelle

- Dans la mesure du possible, aérer la pièce
- Mettre des gants
- Neutraliser le formol avec la poudre adsorbante
- Récupérer les déchets dans un sac poubelle et les évacuer dans un fût à incinérer
- Nettoyer la surface souillée
- Ne jamais rincer le formol résiduel avec de l'eau de javel



6. Les risques du formol à 4%

Risque:

- R40 effet cancérigène suspecté. Risques d'effets irréversibles
- R43 peut entraîner une sensibilisation au contact de la peau

Sécurité :

- S26 en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin
- S36/37 porter des vêtements de protection adaptés et des gants
- S45 en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin
- S38 utiliser dans des zones bien ventilées

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	P. GUERZIDER – Chef de service anatomie pathologique	23/08/12	
Vérificateur	J-J VERDIER - Chef du bloc opératoire		
Approbateurs	P. GUERZIDER – Chef de service anatomie pathologique CHSN V. TRAISSAC – Président CHSCT CLME	11.10.12 31.10.2012	 15/11/12
Approbation par la cellule qualité et risques pour mise en application le			
LAP-MO-006 (CHSN) GQR/MO-004 (CLME)	Consignes générales d'utilisation du formol	Version 1	Page 2 sur 2